

STADE ROLAND GARROS, MM. BÉRARD, BOUZOU, LHUILLIER, ARCHITECTES. — FAÇADE COTÉ OUEST

Le concours du Stade français

LE Stade français ayant obtenu de la Ville de Paris la concession de l'ancien stade Jean Bouin, situé entre les routes de Saint-Cloud, du Fleuriste, des Princes et du boulevard d'Auteuil, se propose d'y élever un stade de tennis entouré de tribunes, où se disputeront les grandes épreuves internationales.

Paris n'aura plus rien à envier dès lors aux installations de Wimbledon et de Forest-Mills.

En vue d'assurer les meilleures dispositions à l'édifice futur, une commission mixte du Racing Club de France et du Stade, a élaboré, après une mûre étude, un programme très complet et a convié des architectes, de préférence membres du Stade, à prendre part à un concours restreint en vue de déterminer le meilleur projet répondant audit programme.

Aux concurrents étaient remis un relevé de géomètre du terrain, avec emplacement indiqué des courts de tennis et terrains divers de sports.

Le programme donnait des indications très précises sur les dimensions exigées, le nombre des spectateurs, les dispositions des travées, le nombre et les relations entre les divers services devant être installés sous les gradins, la hauteur des constructions autorisées, etc.

Il imposait une galerie de 2 mètres de largeur devant être disposée sur le grand côté est, pour contenir 2.000 per-

sonnes debout, galerie où, en cas d'affluence, seraient placés les spectateurs arrivant en surnombre.

Il apparaissait à l'étude de ce programme qu'étant donné la longueur de ce côté est, une galerie de 2 mètres de largeur ne pouvait guère contenir plus de 700 personnes au maximum.

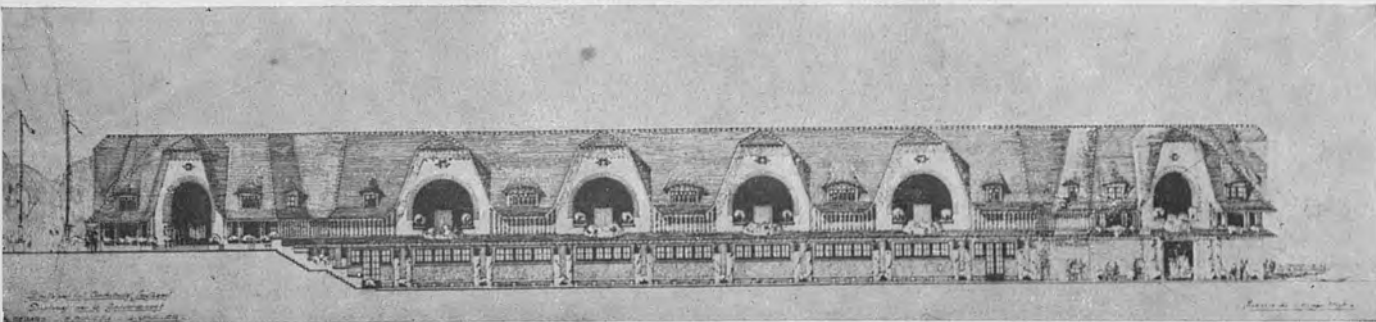
Les concurrents qui avaient fait cette remarque, s'en sont tenus à la dimension indiquée et ils ont bien fait.

Cinq concurrents ont répondu à l'appel du président du Stade et ont remis des projets dressés aux échelles indiquées.

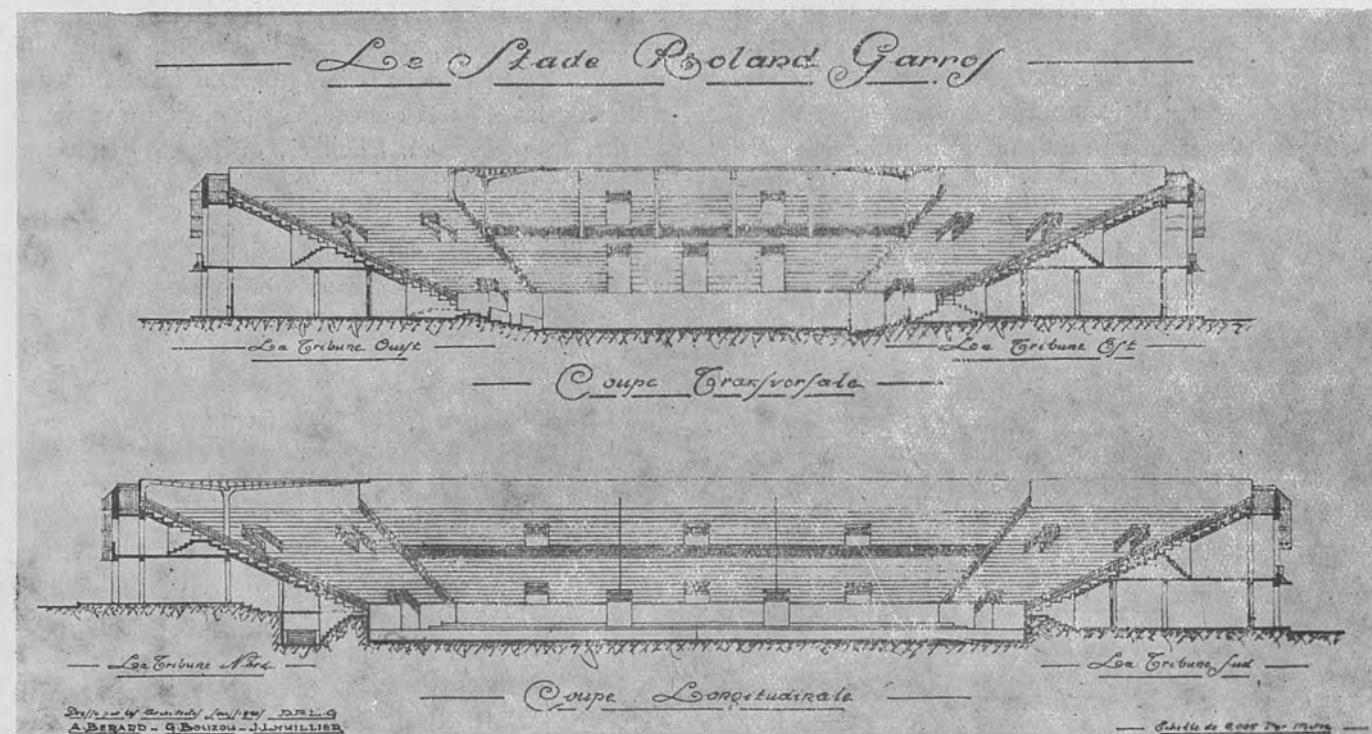
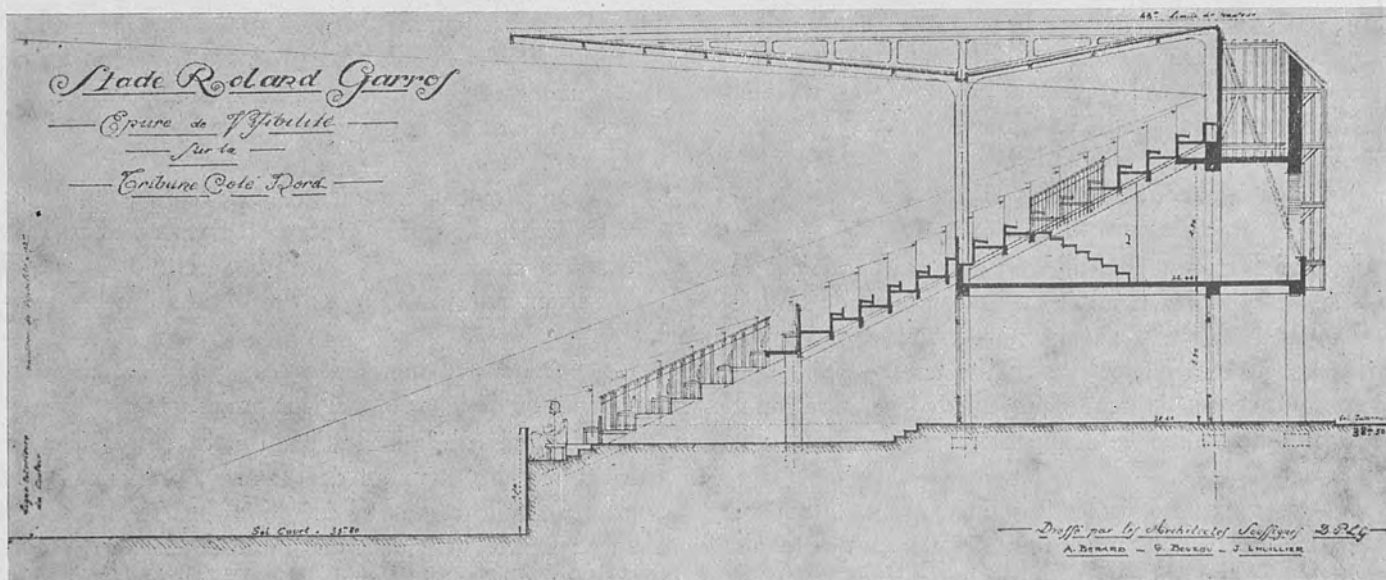
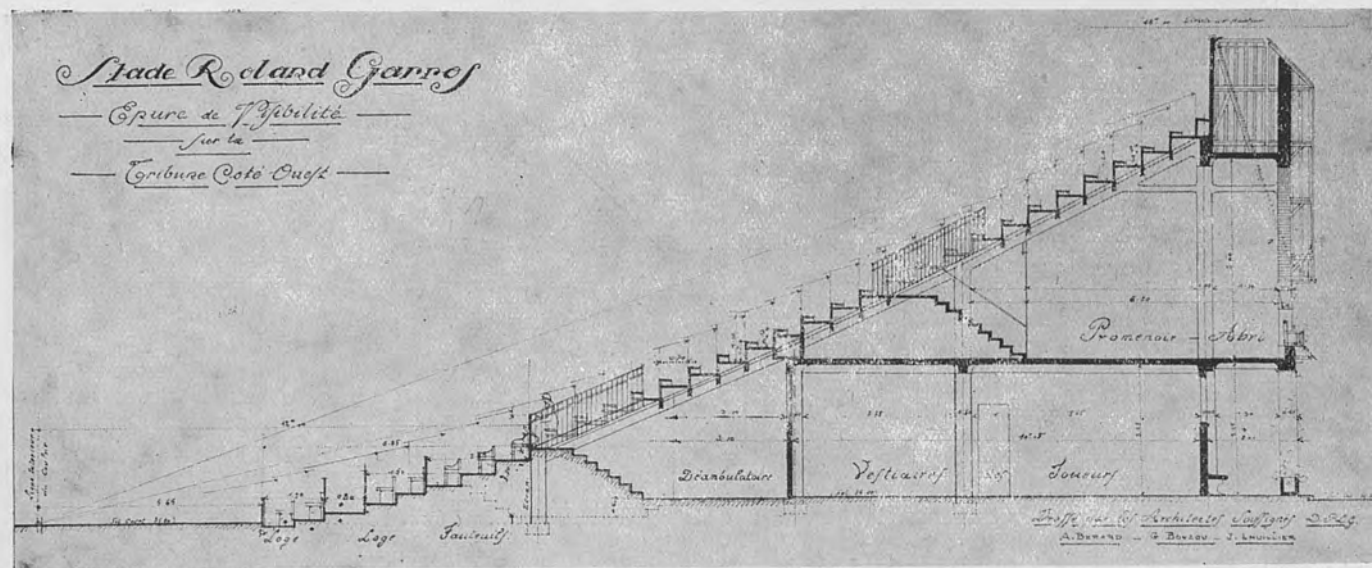
Le concours ne comportait pas de prime ; il s'agissait seulement de désigner le meilleur projet.

Le Conseil d'administration du Stade avait prié MM. Tournaire, membre de l'Institut, président de la Société Centrale et de la Fédération des Architectes de France ; Legros, président de la Société des Architectes diplômés, vice-président de la Fédération ; Gabriel Veissière, secrétaire général de la Fédération, de venir juger le concours.

Les projets exposés furent, tout d'abord, l'objet d'un examen attentif et détaillé de la part du jury et l'unanimité s'est fixée, après examen, sur le choix du projet de MM. Bérard, Bouzou, Lhuillier, qui était vraiment et incontestablement le meilleur.



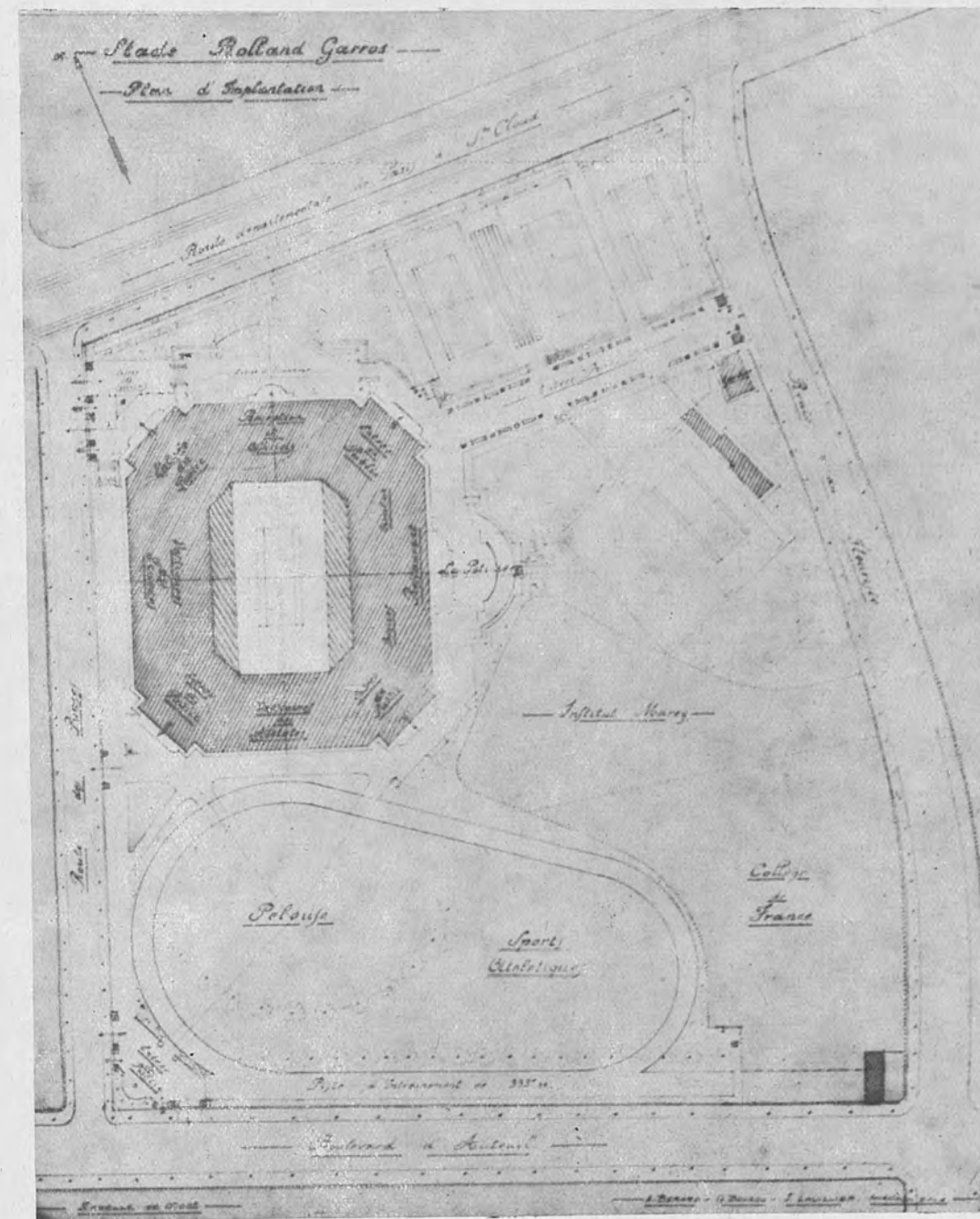
STADE ROLAND GARROS. — FAÇADE COTÉ NORD



Les concurrents manifestent, dans ce projet, une intelligence de la question et une science des dispositions remarquables.

Adoptant la forme octogonale, ils font entrer leur public sur les pans coupés de l'octogone.

On pourrait faire aux bureaux d'administration, principalement au secrétariat sportif, l'objection d'être trop réduits ; il semble qu'à l'étude, MM. Bérard, Bouzou et Lhuillier pourront agrandir ce service aux dépens peut-être des w.-c. et urinoirs qui semblent



Au rez-de-chaussée, un grand déambulateur, éclairé dans les meilleures conditions compatibles avec sa situation dans le plan, conduit les spectateurs aux degrés inférieurs, aux loges, au restaurant et aux divers services d'administration, de renseignements ou d'utilité demandés.

La réception des officiels est bien indiquée ; la presse est commodément placée.

avoir été ménagés avec une ampleur un peu excessive.

Les vestiaires des athlètes dépendant du terrain d'entraînement voisin, sont bien et clairement placés.

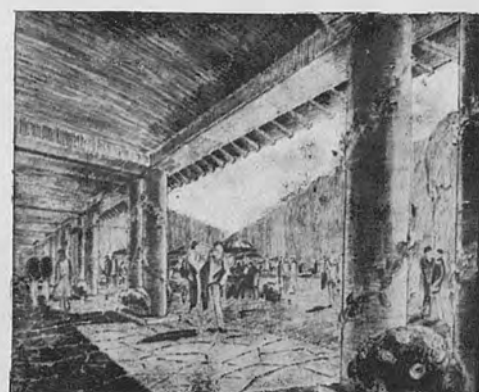
Autour de l'ensemble règne un portique ouvert dont la perspective donnée faisait augurer de son agrément et de sa commodité.

L'aménagement imposé de services nombreux et divers

sous les gradins, était une des grosses difficultés du programme. On se rend compte que tout ce qui se trouve sous la partie la moins haute, doit être fatalement peu éclairé. Les auteurs du projet choisi se sont tirés de cette difficulté au mieux, et la solution donnée par eux est certainement la plus satisfaisante à tous égards.

De chaque côté des entrées, sur les pans coupés de l'octogone, deux grands escaliers permettent à la foule l'accès des gradins supérieurs. Les concurrents ont très heureusement projeté, pour donner accès aux vomitoires, une large galerie couverte occupant à peu près tout le périmètre de l'édifice. Cette galerie assure un dégagement et une répartition commode des spectateurs pour les sorties et les entrées. Elle a aussi, en cas de pluie, l'avantage considérable de pouvoir abriter momentanément tous les occupants des gradins adjacents.

Cette disposition a fort séduit le jury. Il est à noter, en effet, que l'averse soudaine est la grande ennemie des réunions sportives de ce genre. La possibilité d'abriter



par un artifice ingénieux, habillé les façades de grands toits de tuile et de lucarnes monumentales de style normand, dont l'effet est fort agréable. Ces toits abritent en plus, aussi bien qu'un mur, la grande galerie-déversoir dont il est parlé plus haut.

Les devis descriptifs présentés dénotent une étude très sérieuse du projet; les concurrents ont même suggéré certaines économies qui pouvaient être faites, ainsi que des accroissements de places réalisables par des moyens peu coûteux.

Il serait bon, suivant l'indication donnée par M. Tournaire, de ne pas renoncer par mesure d'économie à la

instantanément tous les spectateurs surpris par l'intempérie et de les rendre à leur place aussitôt l'orage enfui, est un grand avantage du projet. Il permet en outre de supprimer toutes prévisions de couverture, d'où économie.

Les concurrents se sont préoccupés, au premier chef, de l'aspect extérieur du stade. Pour éviter l'effet peu recommandable, au milieu des arbres du bois, de grandes parois verticales, ils ont,

couverture en tuile plate de Bourgogne, au profit d'un ersatz de fibro-ciment ou autres. Il serait excellent aussi de prévoir, dans les circulations, au lieu du dallage de ciment indiqué, une surface de « granito » bien plus facile à entretenir.

Les devis estimatifs présentés par les auteurs du projet sont bien étudiés.

On a semblé avoir travaillé dans un esprit d'économie extrêmement louable et il a paru au jury que, si le stade était réalisé suivant les plans de MM. Bérard, Bouzou et Lhuillier, plans qui sont la stricte interprétation du programme imposé, pour la somme indiquée aux devis estimatifs, le Stade français ferait une excellente affaire.

Il nous a paru que le total des prévisions semblait dépasser le budget des organisateurs.

Nous leurs conseillons vivement de ne point mutiler un programme très bien étudié et dont la réalisation s'imposera tôt ou tard. Nous leur suggérons, au contraire, de prévoir l'édification totale du stade et de ses services par paliers échelonnés au besoin sur plusieurs exercices.



Les autres concurrents avaient donné des projets qui, sans atteindre au mérite du projet choisi, étaient cependant loin d'être dépourvus de qualités.

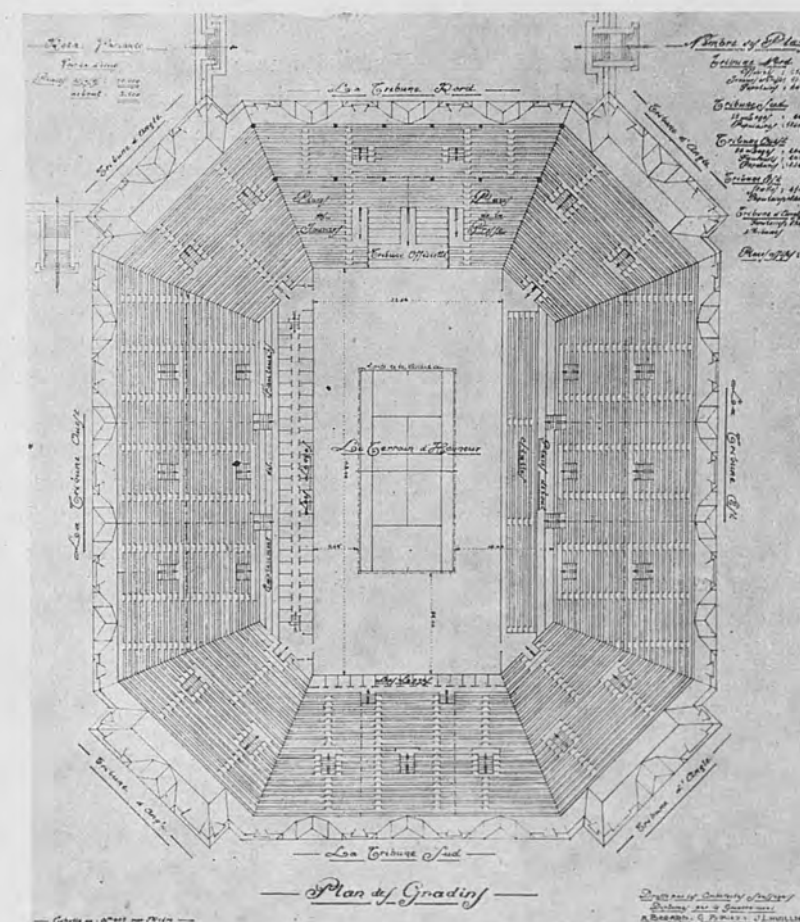
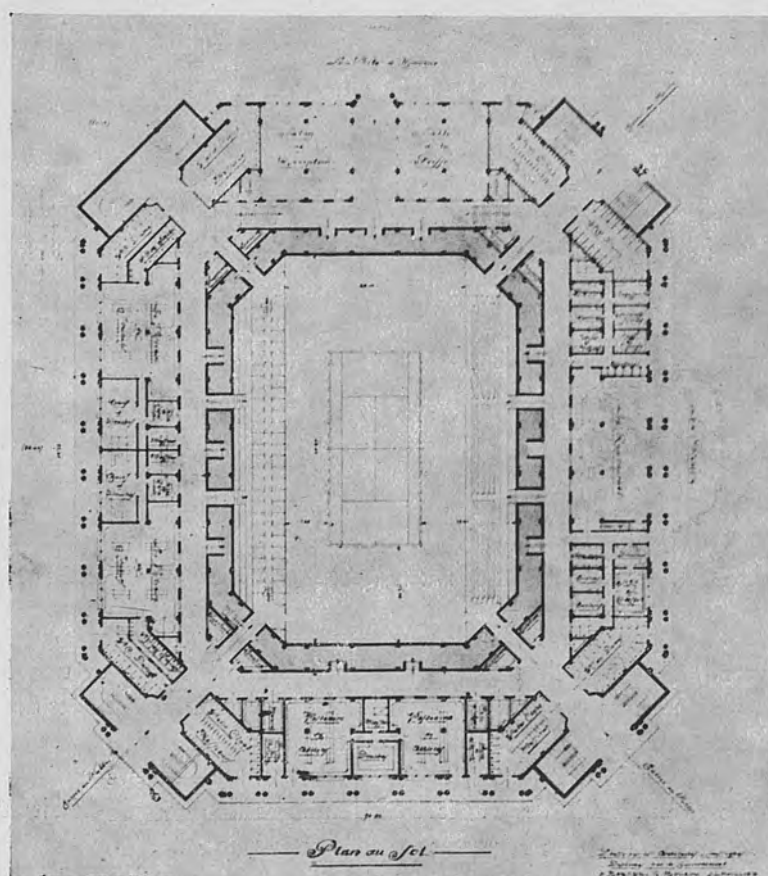
MM. J. Lambert, G. Saacke, Pierre Bailly ont fait un projet fort intéressant dans lequel les petits côtés sud et nord sont franchement décalés en hauteur sur les grands côtés.

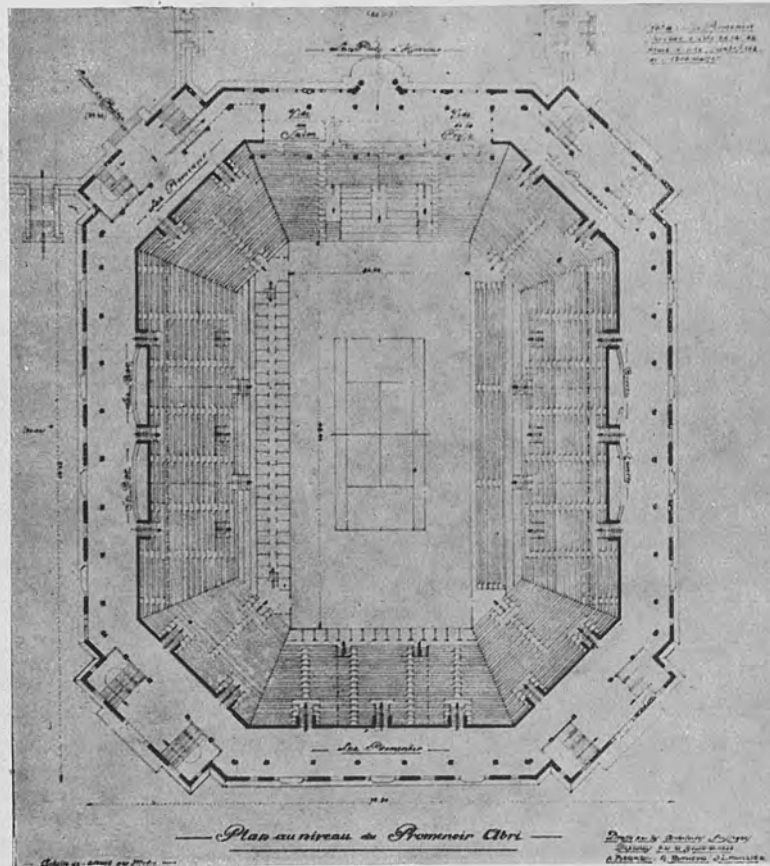
Les entrées du public sont heureusement prévues, et il n'est pas douteux qu'à l'étude on aurait

pu les améliorer en vue d'un meilleur résultat. La visibilité est excellente.

Les auteurs se sont trouvés embarrassés dans la disposition des services sous gradins. Des parties essentielles n'auraient pu s'éclairer convenablement. Le séjour debout des deux mètres n'était pas indiqué d'une manière satisfaisante. Néanmoins, ce projet, plus étudié, aurait pu donner une solution très intéressante.

Le projet de M. André Pavlosky est fort séduisant. L'auteur accole au stade un restaurant et une entrée des populaires artistement traités dans la manière pittoresque et charmante des villas de Paris-Plage.





C'est là deux jolis hors-d'œuvre qui, combinés avec des escaliers d'angle aux balustrades galbées, avec des pergolas en exèdres, forment une très jolie « sauce » pour le poisson stade.

L'étude de ce dernier est moins heureuse que celle de son entourage. Il nous a semblé notamment que l'auteur s'est trouvé fort embarrassé pour l'éclairage de certains services.

L'entourage décoratif prévu par M. Pavloski ne pouvant avoir son plein effet sur l'emplacement indiqué, M. Pavloski préconise, pour le futur stade, un emplacement différent et fort admissible, permettant un plus large développement de verdure autour de ses pittoresques bâtiments.

Le projet de M. Riquet-Barville est différent en plan des projets concurrents. Il reprend la vieille formule de l'ovale, fort agréable au point de vue de l'effet avec des treillages habillant les parois verticales, mais sa formule

ne donne pas la possibilité d'avoir une tribune d'honneur suffisamment exprimée.

M. Sainsaulieu a donné un plan général très joliment rendu, mais il ne semble pas avoir suivi le programme avec toute la précision nécessaire. La galerie de deux mètres des spectateurs debout a été une difficulté mal résolue. Le salon d'honneur n'est pas précédé ni accompagné comme il convient.

L'auteur a été embarrassé pour placer sous les gradins ses services dont beaucoup, malheureusement, n'ont point l'éclairage et l'aération suffisantes.

La façade à l'étude aurait dû avoir un très heureux effet.

Ce projet révèle, chez son auteur, d'excellentes dispositions. Il est à penser qu'avec du travail et de l'étude, ce jeune concurrent arrivera, dans un avenir prochain, à donner, dans les concours, de très intéressants projets.

Gabriel VEISSIÈRE.

